

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 29, 30 juin, 1er et 2 juillet 2015

2015 DAC 373 Subvention (10.000 euros) à l'Association Réseau européen des bibliothèques Judaica et Hébraïca (9e).

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 16 juin 2015, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention à l'Association Réseau européen des bibliothèques Judaica et Hébraïca ;

Vu l'avis du Conseil du 5^e arrondissement, en date du 15 juin 2015 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 10.000 euros est attribuée à l'Association Réseau européen des bibliothèques Judaica et Hébraïca, 45, rue La Bruyère 75009 Paris pour mettre en valeur et tenir à la disposition du public le catalogue informatisé de la Bibliothèque du Séminaire Israélite de France située au 9, rue Vauquelin 5e arrondissement. 2015-01783 169901.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement de l'année 2015 de la Ville de Paris rubrique 324, nature 6574, ligne VF40002, provision pour subventions de fonctionnement au titre du patrimoine.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO